

Évaluation de la phase socle par le tuteur

1) Auto-évaluation des compétences en stage

- a. Prendre connaissance de l'évaluation du 1^{er} semestre, à discuter avec l'étudiant
- b. Faire ou faire faire une synthèse

2) Tutorat et GEP

- a. Évaluer l'étudiant en GEP, sur la base de :
 - La qualité des écrits
 - La participation/intervention
 - La réflexivité
 - Les acquis et/ou la progression
- b. Rédiger une synthèse

3) Le RSCA

Le RSCA est évalué par le tuteur.

La situation du RSCA doit concerner une des 5 familles de situations suivante :

- Situations autour de patients souffrant de pathologies chroniques, poly morbidité à forte prévalence
- Situations liées à des problèmes aigus / programmés ou non / fréquents ou exemplaires
- Situations liées à des problèmes aigus dans le cadre des urgences réelles ou ressenties
- Situations où les problèmes sociaux sont au premier plan
- Situations avec des patients difficiles et/ou exigeants

L'évaluation se fait à l'aide de la grille de lecture du RSCA niveau phase socle : **validé ou non validé.**

- 4) Entretien individuel tuteur-tuteuré à l'issue de ce jury (au plus tard le 15 août 2024) pour compléter le document « Avis du tuteur pour le jury - Évaluation de phase socle » à remettre à l'étudiant (**à mettre impérativement dans le PortfoLyon**).

Voilà, à vous de jouer !